

plus que dans les branches collatérales d'Anjou, de Serrières et du Bouchage, qui demeurèrent établies dans le Dauphiné et le Vivarais, où elles se sont éteintes dans le courant du xiv<sup>e</sup> et du xv<sup>e</sup> siècles. Une autre branche, fixée dans le Forez, avait reçu, en 1315, du comte Jean I<sup>er</sup>, la seigneurie de Veauche, qu'elle posséda pendant de longues années (1).

XIII. LES SIREs DE THOIRE-VILLARS. HUMBERT VII DE THOIRE-VILLARS ET ALIX DE ROUSSILLON. EXPÉDITIONS EN ITALIE ET CONTRE LES ROUTIERS. PRISE DU CHATEAU D'AY. POSSESSIONS D'HUMBERT DANS LE LYONNAIS. — Des Roussillon aux Thoire-Villars il n'y avait pas de déchéance. La famille des Villars, qui tirait son nom du bourg de Villars en Dombes, était l'une des plus anciennes et des plus illustres de la Bresse. Son premier auteur certain, Étienne I<sup>er</sup>, seigneur de Villars, vivait en 1030. Avec Étienne II, mort à la fin du xii<sup>e</sup> siècle, s'éteignit la descendance masculine de cette maison, dont les grands biens furent portés dans la famille de Thoire, par Agnès, fille unique de ce dernier, qui épousa Étienne I<sup>er</sup>, seigneur de Thoire, fief situé sur la rivière d'Ain, près de Matafelon.

Ce mariage réunit deux noms illustres et fit passer dans les mêmes mains des possessions immenses dans la Bresse, la Dombes et le Bugey. Comme les premiers seigneurs de Villars, les Thoire-Villars ne reconnaissaient aucune suzeraineté, sauf pour quelques fiefs.

(1) *Mazures de l'Isle-Barbe*, p. 528 et s. — De la Mure. *Histoire des ducs de Bourbon*, I, p. 347, 386 et s. — Guy-Allard. *Dictionnaire du Dauphiné*. V. Roussillon. — De Rivoire de la Bâtie. *Armorial du Dauphiné*.